

Actualités du patrimoine vaudois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **11 (2021)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

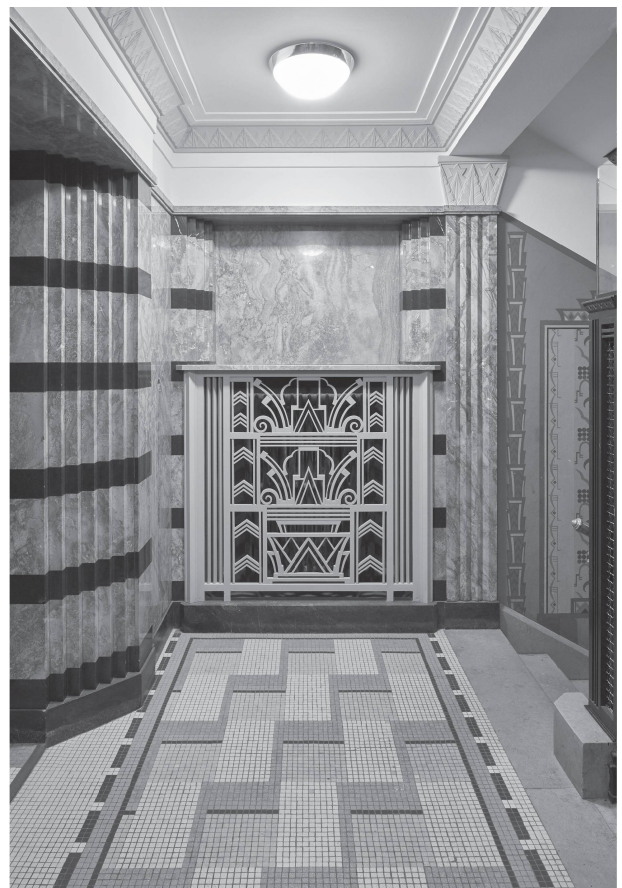
ACTUALITÉS DU PATRIMOINE VAUDOIS

ENSEIGNEMENT EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Dave Lüthi

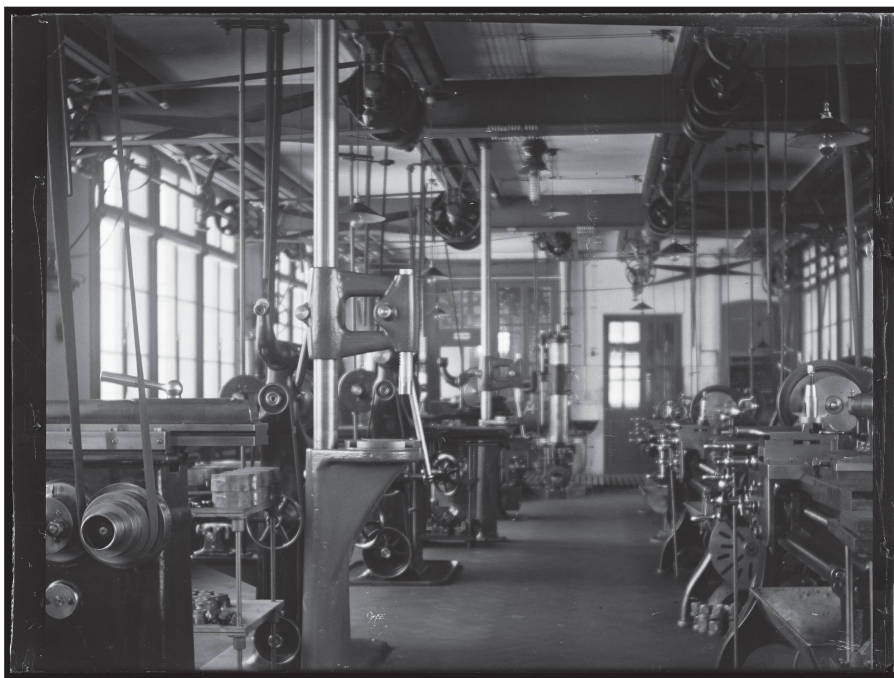
Pour le moins, l'année académique 2020-2021 aura été bouleversée par la pandémie. Enseignement à distance, frontières, musées, archives et monuments longuement fermés, l'essence même de nos activités pédagogiques et de recherche s'en est retrouvée affectée en profondeur. Toutefois, il a fallu composer avec cette situation inédite et, contre toute attente, il s'est passé beaucoup de choses durant cette année.

Au niveau de l'enseignement, Catherine Schmutz Nicod a continué son travail sur les architectes, ingénieurs et entrepreneurs vaudois, qui a permis de travailler sur des acteurs méconnus, mais souvent essentiels, du marché de la construction des XIX^e et XX^e siècles. Karina Queijo a poursuivi quant à elle son cours sur l'histoire des restaurations destiné aux étudiant-e-s du Master of Advanced Studies en Conservation du patrimoine & muséologie; elle a aussi débuté un cycle de séminaires de Master portant plus spécifiquement sur les rénovations et restaurations de la cathédrale de Lausanne depuis la fin du Moyen Âge, financé par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) de l'État de Vaud et dont les résultats donneront lieu à une publication. Enfin, le soussigné a donné deux séminaires de Master portant sur le décor intérieur en Suisse du XVI^e au XVIII^e siècle, puis aux XIX^e et XX^e siècles. Les nombreuses visites prévues ont toutes été annulées, sauf une, forçant les étudiant-e-s à travailler sur image et non pas in situ; néanmoins, grâce à l'investissement d'une équipe tout à fait exceptionnelle, ces deux semestres ont été étonnamment dynamiques et productifs, alors même que les circonstances ne se prêtaient pas vraiment à un travail de cette nature. Le séminaire avait été pensé en lien avec la future exposition permanente que prépare Helen Bieri Thomson au Musée national suisse – Château de Prangins et ses résultats seront versés à l'institution culturelle pour soutenir le travail de nos collègues.



1 *Vue du Grand Hôtel Giessbach vers Brienz peu après son ouverture en 1875 (Bibliothèque de l'EPFZ, Bildarchiv).*

2 *Lausanne, ancien siège de l'Assurance Mutuelle Vaudoise, 1928-1929, arch. Bonnard et Boy de la Tour (photo Jeremy Bierer, 2017).*



3 René Chapallaz, photographie de l'intérieur d'une fabrique inconnue (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds).

Les recherches ont été largement entravées par la fermeture puis les restrictions d'ouverture des centres d'archives et des bibliothèques, dont on peut espérer vivement qu'elles ne deviendront pas la règle... Néanmoins, plusieurs projets ont abouti, dont trois publications. Tout d'abord, deux mémoires de maîtrise ont été publiés, ce qui est toujours très réjouissant pour leurs autrices, mais aussi pour toutes les personnes intéressées au patrimoine et qui profitent ainsi des recherches menées dans le cadre académique. Dans l'ordre de parution, il s'agit du livre de Gaëlle Nydegger, *S'affirmer par l'image. René Chapallaz et la photographie architecturale* paru chez Alphil en 2020 et qui traite de la pratique photographique de celui qui, sans doute, a formé un certain Charles-Édouard Jeanneret, futur Le Corbusier, à utiliser une caméra... (fig. 3) Richement illustré, ce livre donne à voir l'architecture par le prisme de l'œil de l'architecte et montre comment, autour de 1910, ce dernier cherche à la vendre. Le texte fluide et dynamique de l'autrice rend ce sujet a priori pointu tout à fait accessible et, surtout, passionnant. Gaëlle Nydegger travaille actuellement comme assistante diplômée à l'Université de Genève et prépare une thèse de doctorat.

Le second est dû à Alexandra Ecclesia et s'intitule *Horace Edouard Davinet 1839-1922, Hotelarchitekt und Städteplaner* (fig. 1). La carrière de cet architecte bernois, important non seulement dans le domaine hôtelier mais aussi comme urbaniste et directeur de musée, est présentée dans un très bel ouvrage rédigé en allemand – cela se comprend – publié auprès de Hier+Jetzt, à Baden, en mai

2021. Un riche catalogue documente les nombreux projets de Davinet, dans le canton de Berne en particulier.

Enfin, le quatrième de nos guides sur le patrimoine bâti de Lausanne est sorti aussi en mai 2021, sous la direction de David Ripoll et Gilles Prod'hom: *Lausanne – Banques, bureaux et commerces* (fig. 2). La sobriété du titre ne doit pas tromper: il s'agit d'un corpus d'une richesse et d'une diversité unique, datant des années 1890-1960 avant tout. En huit articles et une trentaine de fiches formant quatre itinéraires, ce guide, comme les précédents, invite les lecteurs à regarder la ville différemment. La qualité de la mise en pages due à Raul Minello rend cette découverte particulièrement agréable.

Les enseignant-e-s d'Architecture & Patrimoine espèrent que la rentrée de septembre se déroulera «en présentiel», comme l'on dit désormais. Le rapport direct aux monuments et aux documents, constitutif de notre discipline, a beaucoup manqué durant cette année. C'est avec d'autant plus de plaisir que l'avenir sera envisagé.

ENSEIGNEMENT ARCHITECTURE ET PATRIMOINE : CARRIÈRES DE CONSTRUCTEURS VAUDOIS

Catherine Schmutz Nicod

L'un des séminaires du semestre d'automne 2020-2021, destiné au niveau Bachelor, a porté sur l'étude de carrières d'architectes, entrepreneurs et artisans des XIX^e-XX^e siècles dans le canton de Vaud. Les recherches menées ont permis d'approfondir les connaissances concernant des personnalités qui ont joué un rôle important au niveau local, mais qui, faute de sources écrites ou d'intérêt de la part du monde académique, n'ont pas encore trouvé leur monographie.

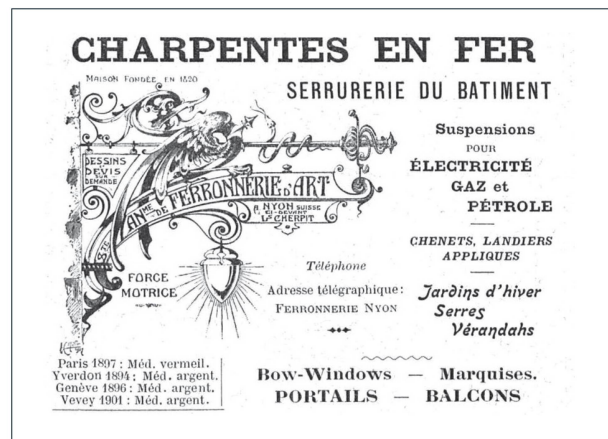
Ainsi les fructueuses recherches menées auprès de l'entreprise Cornaz SA à Allaman par Aurore Péry, avec en ligne de mire la production de carreaux de sol en ciment coloré, ont permis de constituer un premier inventaire de réalisations, ainsi qu'un dossier historique et documentaire très riche, avec notamment des photographies anciennes et des catalogues de produits. Ce matériau mériterait largement d'être publié ou présenté dans une exposition. Un autre sujet, concernant l'entrepreneur en serrurerie et ferronnier d'art nyonnais Louis Cherpit (1867-1912) (**fig. 1**) a abouti à trois visites guidées données par Manon Lelièvre durant l'été 2021. Organisées par l'Office du tourisme, elles ont porté sur l'emploi de la ferronnerie dans l'architecture 1900, un patrimoine encore méconnu en ville de Nyon. Deux autres sujets ont été développés durant le semestre, dont voici un compte-rendu.

L'ARCHITECTE NYONNAIS PAUL BLONDEL (1925-2013): LE CAS DE LA BCV, RUE PERDTEMPS 6

Caroline Roxana Rohrbach

Paul Blondel est surtout connu chez les amateurs de tennis. En effet, celui-ci a compté parmi les meilleurs joueurs de tennis suisses avec 35 titres nationaux et 18 sélections en coupe Davis. Plus célèbre pour ses victoires sur les courts que pour sa pratique professionnelle, Paul Blondel fait pourtant partie des architectes qui ont activement participé à la construction de l'identité de la ville de Nyon.

Né le 15 décembre 1925, il grandit à Lausanne et suit les cours du collège scientifique. Par la suite, il



1 *Publicité pour l'entreprise nyonnaise de Louis Cherpit (BTSR 33, 1907, p. 16).*

étudie l'architecture à l'École polytechnique universitaire de Lausanne (EPUL) avec le professeur Jean Tschumi. En 1952, il est sélectionné pour effectuer un stage à Mulhouse. Bombardée durant la guerre, la ville est en reconstruction, ce qui permet aux étudiants d'appliquer leurs connaissances théoriques. Paul Blondel y travaille aux côtés de l'architecte lausannois Daniel Girardet sous la direction d'Auguste Perret. À leurs côtés se trouvent d'autres stagiaires suisses tels que les futurs architectes Jean-Marc Lamunière ou Alin Décoppet. En 1953, Blondel est diplômé en architecture et urbanisme. La même année, dans un contexte économique et démographique favorable, il s'installe à Nyon. Dans un premier temps, il rejoint les bureaux de l'architecte Louis Genoud, avec qui il collabore occasionnellement jusqu'à la fin des années 1960.

Sa carrière se déroule principalement dans la ville de Nyon et alentours. Paul Blondel édifie aussi bien des écoles, des villas, des immeubles communaux que des bâtiments à vocation religieuse ou artisanale. Pour commémorer le bimillénaire de Nyon en 1958, il réalise même sur l'esplanade des Marronniers une anastylose en élevant trois colonnes romaines provenant du forum romain de la ville, trouvées à la rue Delaflechère. Dans le domaine scolaire, il édifie le complexe de l'école du Couchant (1971), aujourd'hui totalement reconstruit, ou encore l'école primaire des Tattes d'Oie (1985). Concernant l'architecture sacrée, en collaboration avec Jacques Suard, il réalise l'église catholique de Nyon à la Colombière (1977), où il s'occupe principalement de la création des salles situées sous l'église; avec l'architecte William F. Vetter, il construit la chapelle et la morgue de l'hôpital Nyon (1970), aujourd'hui fortement transformées; seul, il dessine la chapelle catholique de Begnins (1970). Pour la Ville de Nyon, il édifie en 1958 le bâtiment appelé «salle des expositions», situé à la rue des

Marchandises 5. Il s'agit d'une construction caractéristique des années 1950 avec des vitrages recouvrant une grande partie de la façade principale. Actif en politique, Paul Blondel siège pendant 20 ans au parti indépendant nyonnais. Son large réseau social lui permet de construire de nombreuses villas pour des privés ainsi que des immeubles. L'architecte entreprend également de multiples rénovations et transformations, en collaborant avec les grands entrepreneurs de la région tels que Baudet, Quadri ainsi que Perrin frères.

Tout au long de sa carrière, Paul Blondel allie ses deux centres d'intérêt: l'architecture et le sport. En effet, un de ses premiers chantiers qui se déroule en 1951 est la construction du club-house du tennis club de Vidy à Lausanne, un modèle dessiné par Daniel Girardet et inspiré par Auguste Perret. Une vingtaine d'années plus tard, en 1970, le tennis-club de Nyon s'installe à Bois-Bougny et Paul Blondel y construit le club-house, le parking ainsi que plusieurs courts. Le sport n'est jamais loin de l'architecte... À plusieurs reprises, il exprime auprès des autorités le souhait de construire une patinoire dans le quartier des Plantaz, mais le projet n'aboutit jamais, soit par refus de la Ville, soit par opposition de particuliers. Il construit néanmoins plusieurs piscines pour des privés. L'architecture sportive occupe ainsi une place non négligeable dans l'œuvre de Paul Blondel.

L'architecte collabore à plusieurs reprises avec des confrères et artisans de la région nyonnaise. Comme mentionné auparavant, il est actif aux côtés de Louis Genoud et de Jacques Suard. En 1971, il s'associe avec Vincent Mangeat pour la construction d'un bâtiment d'accueil pour l'hôpital psychiatrique de Prangins. Grâce à sa volonté de travailler avec des artistes locaux, Blondel fait appel au céramiste Édouard Chapallaz pour décorer le mur de l'entrée principale de la succursale de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) de Nyon, rue Perdtemps 6. Celui-ci y exécute un relief de céramique comportant son fameux émail rouge de cuivre. Pendant quelques années, l'œuvre a manqué à l'appel, mais elle a récemment été remise en place.

Arrêtons-nous quelque peu sur ce bâtiment administratif de la BCV, réalisation la plus notable de la carrière de l'architecte, devenue emblématique au cours du temps. Dessinée en 1965 et édifiée en 1969 par Paul Blondel, elle est située en plein centre de la ville de Nyon, au croisement de la rue Perdtemps et de la rue Neuve. La construction s'élève sur une parcelle triangulaire; elle compte cinq niveaux à la rue Perdtemps et six du côté de la rue Neuve, surmontés d'un toit plat. Les façades principales sont constituées de pans de béton et, à partir du deuxième niveau, d'un important mur rideau, dont l'ossature se composait à l'origine d'aluminium extrudé avec des remplissages



2 Paul Blondel, succursale de la Banque Cantonale Vaudoise à Nyon, achevée en 1969. État après transformation et banalisation des façades (photo Raffaele Amoroso, 2019).

de vitrage transparent, en partie émaillé d'une teinte bleu-vert. La forme de l'immeuble et les façades rideau rappellent le bâtiment administratif sis rue Messidor 5-7 à Lausanne, réalisé en 1960 par les architectes Jean Tschumi et Pierre Bonnard pour la firme André SA. La construction de la BCV relève ainsi d'une modernité architecturale typique de sa décennie, mais surtout d'une audace peu commune dans le contexte de la ville ancienne de Nyon, s'y insérant de manière habile par des gabarits similaires à ceux des bâtiments alentour. Pourtant, ce bâtiment a connu récemment une transformation maladroite qui a fait perdre à l'objet tout intérêt patrimonial, d'autant que son aménagement intérieur a déjà presque complètement disparu au fil des ans. Rappel des faits: en juin 2016, dans le cadre d'un projet de rénovation de l'immeuble, les responsables de la BCV de Nyon jugent le bâtiment mal isolé et, démarche tout à fait honorable, désirent privilégier des matériaux et des systèmes à basse consommation énergétique. Le Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne (TSAM) de l'EPFL est alors appelé par la Section Monuments et Sites du canton de Vaud pour analyser les possibilités d'effectuer des travaux tout en conservant les caractéristiques du bâtiment. Le rapport de visite conclut que l'édifice est en bon état, la performance thermique de l'édifice se situe dans la

moyenne supérieure des bâtiments de la même époque, et le bilan énergétique peut être facilement amélioré. Pour ce faire, le TSAM prône diverses options, dont une isolation intérieure des pans de béton, ainsi qu'une optimisation thermique de la façade rideau avec la possibilité de changer les vitrages, mais en conservant l'aspect extérieur du bâtiment. Toutefois, en octobre 2016, la succursale commence un chantier qui ne suit pas les recommandations des experts, avec pour conséquence une perte irréversible aussi bien de l'image que de la substance de l'objet (**fig. 2**). La problématique du patrimoine bâti des années 1960 est survenue ici de manière aigüe. Dans le cas précis de Nyon, le recensement architectural du canton de Vaud date de 1979, dix ans après la construction de la BCV. Celle-ci a alors reçu une note 6, équivalent à « objet sans intérêt », qui n'a pas été reconsidérée lors de la révision de 2010, une lacune à combler rapidement pour éviter à l'avenir de semblables déconvenues.

L'ARCHITECTE PAUL MAYOR (1906-1973): L'ENSEMBLE RIAN-MONT À LAUSANNE

Anouska Guby

L'architecte Paul-Théophile Mayor, né en 1906 et originaire de Oulens-sous-Echallens, s'établit à Renens en 1929, où il siège au conseil communal dès 1930 avant d'être nommé conseiller municipal en 1931. Il est actif entre la fin des années 1920 et 1960 dans la région du Gros-de-Vaud, à Lausanne et surtout à Renens.

Paul Mayor est notamment connu pour avoir édifié la salle de spectacles de Renens, projet mené avec l'architecte Arnold Pahud en 1955 à la suite d'un concours destiné exclusivement aux architectes domiciliés dans la commune de Renens. La salle a reçu une note 2 à l'inventaire cantonal des monuments et obtenu le Prix Patrimoine Suisse 2008 pour la restauration exemplaire des années 1990, qui a su conserver de nombreux éléments d'origine. Paul Mayor a également réalisé le cinéma Lumen de Renens (1947), aujourd'hui détruit, et le cinéma d'Échallens. En début de carrière il construit plusieurs bâtiments d'habitation pour des privés à Renens, aux adresses suivantes: rue des Alpes 8, Clos 17, Neuve 16 C et 18, Quatorze-Avril 5, ainsi que sa propre villa à la rue de l'Avenir 6 à Renens (1931), où il établit son bureau. Il travaille également pour des sociétés immobilières à Lausanne en collaboration avec l'ingénieur Mario Quinzani, sur les projets de Haute-Combe à l'avenue Louis-Ruchonnet en 1937 et l'ensemble Riant-Mont entre 1936 et 1943 (**fig. 3-4**). Ces deux projets présentent d'ailleurs une parenté dans leur style architectural.



3 Vue sur le quartier de Riant-Mont à Lausanne depuis l'esplanade du château Saint-Maire (photo Anouska Guby, 2020).

La carrière de Paul Mayor est très peu connue et étudiée. Le manque d'informations tant sur sa carrière que sur ses œuvres a d'ailleurs mené à une confusion récurrente dans la bibliographie avec un autre architecte de la région, Marcel Mayor, qui a notamment réalisé les galeries Benjamin-Constant et de nombreux ensembles d'habitation à Lausanne.

L'ensemble d'immeubles d'habitation de Riant-Mont à Lausanne est réalisé entre 1936 et 1943 par Paul Mayor et Mario Quinzani, ingénieur et entrepreneur du projet, qui a son bureau à l'avenue de France 23. Ce programme de lotissement de la colline de Riant-Mont, comprenant les numéros 14 à 20, et 21 à 27 de l'avenue Riant-Mont, est proposé par la société immobilière Edila SA, qui sera propriétaire des immeubles pendant quelques années. Actuellement, ils appartiennent à différentes sociétés: SIAT Immobilien AG, William de Rham, Retraites Populaires de Lausanne, Bernard Nicod SA et Riant-Mont Bellevue B. L'ensemble comprend également une cour, aujourd'hui occupée par une place de jeu, une petite fontaine et une annexe au n° 14, qui a servi successivement de biscuiterie, de magasin de dépôt et finalement d'atelier d'architecte. Les mises à l'enquête sont soumises de manière différée. En mai 1936, la mise à l'enquête des quatre premiers bâtiments (n°s 14, 16, 23 et 25) et des garages est déposée, puis en décembre 1936, celle de l'immeuble n° 21; trois ans plus tard, en juin 1939, celle des immeubles n°s 18 et 20; et finalement entre décembre 1941 et janvier 1942, celle du dernier immeuble, le n° 27.

Ce projet est accepté relativement facilement par la Ville de Lausanne, qui demande toutefois quelques modifications, principalement pour les garages et le plan des égouts. La Commune exige également un agrandissement des



4 Paul Mayor, Mario Quinzani (ingénieur),
Square Haute-Combe, 1937, avenue Louis-
Ruchonnet 20-28 (photo Anouska Guby, 2020).

cuisines, dont la capacité doit être d'au moins 20 m³ pour les appartements de 3 pièces.

Ce projet de lotissement de Riant-Mont s'engage à la suite d'une première étape de construction d'immeubles locatifs réalisée entre 1907 et 1911 sur la colline éponyme. En 1936, l'avenue Riant-Mont, formant un angle du côté est de la colline, est prolongée afin de proposer la jonction avec la rue du Petit-Valentin. Si on remonte un siècle plus tôt, en 1829, une maison de campagne, nommée « Riant-Mont », est construite en ce lieu, alors couvert de vignes. Nous savons que la dernière rénovation de cette maison de maître date de 1915, toutefois nous ne connaissons pas la date de sa démolition, qui pourrait coïncider avec le début du projet de l'ensemble d'immeubles de Quinzani et Mayor.

En 1997, l'ensemble de Riant-Mont reçoit la note 3 au recensement architectural, contre une note 4 auparavant. Cette hausse se justifie par le fait que cet ensemble, constitué de huit blocs d'habitation distincts, présente une belle qualité architecturale, constructive et urbanistique, de par son implantation. Reliés par un système de murets qui unifie le tout visuellement, les petits immeubles sont disposés le long de l'avenue de Riant-Mont en fonction des conditions topographiques et paysagères particulières au lieu, privilégiant des points de vue et des dégagements variés, ainsi qu'une bonne orientation au soleil. Ce système de blocs séparés les uns des autres – permettant de maintenir des vues dégagées –, caractéristique du tissu lausannois, a certainement été choisi ici pour une raison supplémentaire: celle de ne pas opposer un front construit trop massif face à la Cité médiévale.

Les bâtiments de Riant-Mont se distinguent par leur entrée élégante, surmontée de grandes vitres verticales qui permettent un généreux éclairage de la cage d'escalier; le ou les derniers étages forment un attique avec balcon filant, offrant des vues contrastées sur la ville et le lac; les tablettes et les encadrements de fenêtres sont systématiquement décorés de cannelures très fines. Par ailleurs, le style architectural plutôt simple, la composition rigoureuse et classique, ainsi que le soin minutieux apporté aux détails, s'inscrivent dans la production courante des années 1930-1940.

Nous pouvons imaginer que ces bâtiments ont été conçus pour une population de la classe moyenne. En effet, si nous regardons les professions des habitants de ces appartements dans les années 1940, nous trouvons principalement des métiers du secteur tertiaire et secondaire, par exemple des employé-e-s de bureaux, des instituteurs et institutrices ou des artisans spécialisés tels que des peintres et ébénistes. Précisons que les logements sont de taille réduite: chaque immeuble contient des appartements de une à trois pièces maximum, ce qui indique qu'ils sont destinés certainement à des couples sans enfant ou des personnes vivant seules. Le quartier de Riant-Mont, séparé du centre-ville par la topographie du lieu, domine la place de la Riponne et la rue de la Borde, anciennement dédiée aux abattoirs de la ville: une zone considérée alors comme peu recommandable et nauséabonde, qui ne permettait pas d'implanter en ses abords immédiats un habitat destiné à la bourgeoisie. Aujourd'hui encore, les appartements de cet ensemble d'immeubles se louent à des prix abordables et sont très prisés, notamment des étudiant-e-s et des jeunes salarié-e-s pour leur situation proche du centre-ville tout en étant dans un quartier calme car uniquement résidentiel.

À QUEL PRIX UNE CULTURE DU BÂTI DE QUALITÉ POUR LA SUISSE ?

Leïla el-Wakil

L'Office fédéral de la culture (OFC), en collaboration avec quinze services fédéraux, a mené entre 2016 et 2020 un travail de promotion de la notion nouvelle de culture du bâti (de qualité)¹, dont le document intitulé «Stratégie culture du bâti» est l'aboutissement. Le Conseil fédéral adopte le texte le 26 février 2020, chargeant les services fédéraux compétents de la mettre en œuvre.

D'où vient cette nouvelle notion? Que recouvre-t-elle? Comment a-t-elle évolué en Suisse jusqu'au document de l'OFC? Quelle pesée d'intérêt entre patrimoine ancien et réalisations contemporaines?

CULTURE DU BÂTI: ORIGINE DE LA NOTION

La notion austro-allemande de *Baukultur*², qui se cristallise au début du troisième millénaire dans les milieux professionnels des architectes allemands et autrichiens, est à l'origine des réflexions menées en Suisse au sein de la Société des Ingénieurs et Architectes (SIA) du côté de Zurich, en connexion avec l'École polytechnique fédérale (EPFZ). Des traductions de *Baukultur* seront proposées en des termes qui, sans être des équivalents parfaits, tentent de rejoindre la notion du mot composé allemand, soit «culture du bâti» en français et *Cultura della Costruzione* en italien. Il ne faut pas imaginer pourtant que cet idiome s'apparente, quant à lui, à la tradition de la «culture constructive», née dans les années 1970 pour traduire tout l'intérêt que l'on portait alors à l'aspect constructif de l'architecture. Le bâti dans cette acception, le *Bau* ou la *Costruzione*, dépasse le domaine de l'architecture pour englober toutes les interventions humaines dans et sur le paysage, des bâtiments anciens et modernes aux infrastructures, en passant par la gestion des espaces vides et interstitiels et jusqu'au paysage.

La notion de culture du bâti, sous couvert d'être un terme englobant qui recouvre à la fois le patrimoine ancien (ce qu'on appelait traditionnellement les monuments historiques) et la construction contemporaine, apparaît à bien y regarder comme une manœuvre corporatiste de promotion de la création contemporaine. Stefan Cadosch, président de la SIA Suisse depuis 2011, n'a de cesse d'appeler de ses vœux une compréhension large de la culture du bâti et une reconnaissance de la création architecturale par la Confédération, au même titre que d'autres formes



de création artistique. Une table ronde organisée en 2010 par la SIA, suivie de la publication en 2011 d'un *Manifeste sur la culture du bâti*, repris dans une nouvelle rencontre en 2017³, en font état. Patrimoine suisse a été associé dès le début à ce processus décennal et a adhéré aux différentes étapes de cette démarche. Sans s'en cacher, la SIA travaille clairement à la reconnaissance de la profession d'architecte et à son inclusion dans le champ de la culture par les instances fédérales concernées et notamment l'OFC, au même titre que d'autres formes artistiques encouragées par ce dernier. Une phrase importante pose les données du programme originel: «L'idée que le patrimoine bâti et l'architecture contemporaine font partie intégrante de la culture du bâti doit encore s'imposer»⁴. Entre les lignes, on comprend qu'il s'agit d'une croisade menée par les lobbys des milieux professionnels, très bien introduits auprès des milieux politiques. À quoi le Parlement répond en chargeant l'OFC de développer «une stratégie fédérale interdépartementale en faveur de la culture du bâti, en collaboration avec les services fédéraux concernés»⁵.

LA DÉCLARATION DE DAVOS

C'est à grand bruit qu'en janvier 2018, Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset, alors président de la Confédération, rend public le concept de culture du bâti de qualité à la veille du Forum économique mondial de Davos. Les ministres de la culture, chefs de délégations des États signataires de la Convention culturelle européenne et des États observateurs du Conseil de l'Europe, représentants de l'UNESCO, de l'ICCROM, du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne, du Conseil des architectes d'Europe, du Conseil européen des urbanistes, de l'ICOMOS International et d'Europa Nostra, des différents pays européens invités (hormis la France et la Finlande), se réunissent, à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, pour ratifier ce qu'on va appeler la Déclaration de Davos, «Vers une culture du bâti de qualité en Europe», un document présenté par la Suisse dans le but avoué d'améliorer la situation patrimoniale, architecturale, urbanistique et paysagère en Europe en général.

Pétrie de bonnes intentions, cette déclaration s'appuie sur des consensus indiscutables, tels que le «besoin urgent d'intensifier les efforts existants et de développer de nouvelles approches visant à protéger et à promouvoir les valeurs culturelles de l'environnement bâti européen [...]». La déclaration résulte de constats affligeants qu'il s'agit de combattre, tels que «la tendance à une perte de la qualité de l'environnement bâti et des paysages ouverts partout en Europe, perte qui se manifeste par une banalisation du bâti, une absence de valeurs en matière de conception, un manque d'intérêt pour la durabilité, un étalement urbain anonyme, une utilisation irresponsable du sol, une détérioration du tissu historique et un déclin des identités et des traditions régionales»⁶.

Le ventre mou de cette déclaration, qui se voudrait performatrice, se situe au chapitre conclusif des engagements à prendre. De la sensibilisation du grand public au principe de culture du bâti de qualité, à la mise en œuvre de politiques publiques et d'actions de tous ordres, au fait d'atteler à la valorisation de ce principe secteur public et secteur privé et de se revoir dans dix ans pour constater les effets de la déclaration... Rien de nouveau sous le soleil des déclarations d'intention internationales, qu'elles portent sur le climat, la biodiversité ou la culture du bâti! Paroles, paroles... Mais seront-elles suivies d'actes?

LA STRATÉGIE CULTURE DU BÂTI

À l'adoption de la stratégie Culture du bâti le 26 février 2020, l'OFC est chargé de coordonner l'encouragement fédéral de la culture du bâti et met en œuvre ses propres mesures. Il s'engage pour la médiation et l'éducation en matière de culture du bâti, le développement de compétences spécialisées chez les professionnels du domaine et la mise en réseau des différents acteurs et actrices.

Petit pays aux paysages multiples, la Suisse de la fin du deuxième millénaire ne peut que constater à ses dépens la dégradation de son territoire. Nombreux sont les *casus belli* choquants et les responsabilités à tous les niveaux: des maires croyant bien faire et qui acceptent les énormes fabriques Nestlé aux abords d'Avenches, Romont ou Orbe, l'affectation de zones d'activités et leurs tissus chaotiques au sortir des villages ou au détriment des campagnes, des plages interstitielles de bâti dénué de toute qualité, des résidences secondaires qui montent à l'assaut des pentes escarpées, des infrastructures autoroutières qui transforment les fonds des vallées alpines en zones sinistrées. C'est un constat d'échec des politiques récentes d'aménagement et de la perte de qualité de la culture du bâti qui est à l'origine de ce document de «*best practices*».

Le bâti dans cette acception dépasse le domaine de l'architecture et est beaucoup plus englobant. On y insère les infrastructures, la gestion des espaces vides et interstitiels et jusqu'au paysage. Voici l'une des multiples définitions données dans le memento: «La culture du bâti comprend la somme de toutes les activités humaines qui transforment l'environnement bâti. L'ensemble de l'environnement bâti doit être envisagé comme un tout indissociable qui englobe l'intégralité du bâti existant et des aménagements qui sont ancrés dans l'environnement naturel et qui lui sont liés. La culture du bâti comprend le bâti existant, lequel inclut les monuments et d'autres éléments du patrimoine culturel, la création contemporaine, les infrastructures, l'espace public ainsi que les paysages»⁷. Cette définition est reprise peu ou prou dans le memento de la stratégie Culture du bâti⁸. Si «le patrimoine culturel est un élément central de la culture du bâti de qualité [,] l'usage contemporain du patrimoine bâti, son entretien et sa protection sont indispensables pour un développement de qualité de l'environnement bâti»⁹.

L'objectif de la stratégie interdépartementale d'encouragement de la culture du bâti relève de la Confédération, qui doit prendre en considération l'ensemble de ses activités dans ce domaine afin de les coordonner sous la forme d'une politique globale en matière de culture du bâti. Quand bien même la pouvoir décisionnel revient aux communes ou aux cantons, ce qui peut sembler tout à fait paradoxal. La stratégie Culture du bâti thématise les défis

actuels de la société contemporaine qui ont une incidence sur l'espace, tels que le changement climatique, la transition énergétique, le développement de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti et le changement démographique. La Confédération entend réaliser sa vision d'une culture du bâti de qualité pour la Suisse en se donnant sept objectifs stratégiques et en mettant en œuvre quarante-et-une mesures concrètes. Elle consolide ainsi son rôle de modèle et s'engage pour une culture du bâti de qualité dans ses différentes fonctions de maîtresse d'ouvrage, propriétaire, exploitante, régulatrice et bailleuse de fonds.

MONUMENTS HISTORIQUES ET CRÉATION CONTEMPORAINE

Sotto-voce est ravivée la rivalité déjà ancienne entre l'architecture contemporaine et l'architecture ancienne, une sorte de querelle des Anciens et des Modernes qui paraît complètement dépassée au XXI^e siècle, quand on prend en considération l'énergie grise dépensée lors des démolitions et reconstructions, comme le relèvent Lacaton & Vassal, récents lauréats du prix Pritzker. On ne peut s'empêcher de repenser à l'expertise de la plume d'Adolf Max Vogt, professeur de théorie et d'histoire de l'architecture à l'EPFZ dans les années 1960, condamnant le palais Henneberg, édifice néo-Renaissance construit à Zurich par Emile Schmid-Kerez en 1896-1900. Sa démolition laissera le champ libre à la construction du siège d'IBM de Jacques Schader, considéré depuis comme un fleuron de l'architecture moderne et protégé au titre de patrimoine.

À trop défendre aujourd'hui la culture du bâti contemporaine, on risque de retomber dans un système de colonisation de notre cadre de vie par l'architecture actuelle au détriment de l'architecture ancienne, qui n'avait jusque-là pour se défendre qu'une législation difficilement mise en place, après des décennies de destructions et de vandalisme et alors qu'aujourd'hui encore de ce qui subsiste on constate l'effacement progressif de quartiers entiers. «La SIA est d'avis que le message ne doit pas considérer la densification uniquement sous l'angle de la pression qu'elle exerce sur le patrimoine historique. Le message devrait également évoquer le potentiel que celle-ci offre pour la culture contemporaine du bâti»¹⁰. Entre les lignes de ce manifeste, on sent la revendication d'un soutien inconditionnel à la valorisation et la reconnaissance du bâti contemporain, quand bien même le préambule évoque la tension entre patrimoine bâti et culture du bâti contemporain, traduit dans ces termes: il s'agit «de conserver le patrimoine bâti et de le développer, de promouvoir la culture du bâti contemporaine et de transmettre la culture du bâti sous ses multiples facettes». Quelle est cette compétition qui ne dit pas son nom et dont les inventeurs ne

témoignent que peu d'ouverture d'esprit et peu d'intérêt à l'égard des témoins architecturaux prémodernes, au point de bannir le terme même d'«architecture» et de le remplacer par «bâti»? Au bout de la démarche surgira cette formule vide de sens qu'est «le patrimoine de demain». Car qui peut aujourd'hui en toute bonne foi savoir ce qui fera patrimoine demain?

NOTES

- ¹ Avec ou sans parenthèses. Qui dit culture du bâti sous-entendrait qu'elle soit de qualité. Au risque du pléonasmе, on retrouve souvent dans le document les termes «culture du bâti de qualité».
- ² La notion de culture du bâti (*Baukultur*) apparaît dans le milieu des architectes germanophones au début des années 2000. L'Autriche possède la première une fondation *Baukultur* autour des années 2000 pour gérer les bâtiments jugés dignes d'intérêt. L'Allemagne instaure en 2006 une fondation pour la culture du bâti.
- ³ Claudia SCHWALFENBERG, *La culture du bâti, une discipline culturelle. Attentes à l'égard de la stratégie fédérale en matière de culture du bâti*, Zurich, avril 2017, www.sia.ch/fileadmin/content/download/Runder_Tisch_Baukultur_Positionspapier_FR.pdf, consulté le 26 avril 2021.
- ⁴ Stefan CADOSCH, «La culture du bâti, nouveau champ culturel et politique», in *Heimatschutz* 110, 1, 2015, p. 22.
- ⁵ SCHWALFENBERG 2017 (cf. note 3).
- ⁶ Déclaration de Davos, «Vers une culture du bâti de qualité en Europe», p. 3.
- ⁷ Déclaration de Davos, «La notion de culture du bâti», p. 4.
- ⁸ Stratégie Culture du bâti, stratégie interdépartementale d'encouragement de la culture du bâti adoptée par le Conseil fédéral le 26 février 2020, Glossaire, p. 94. Et chapitre 7, p. 58: «Une culture du bâti de qualité crée des villes, des agglomérations, des villages et des paysages durables et vivants, aménagés avec soin et susceptibles de répondre à l'évolution des exigences de la société tout en préservant leurs particularités historiques. Elle contribue à une haute qualité de vie pour la société, favorise le bien-être des individus, renforce les identités et crée des valeurs communes.»
- ⁹ Déclaration de Davos, «Notre vision de la culture du bâti de qualité», point 9, p. 5.
- ¹⁰ CADOSCH 2015, p. 22 (cf. note 4).

HISTORISMUS.CH

LE RÉSEAU SUISSE DE L'HISTORICISME

Francine Giese, Ariane Varela Braga, Katrin Kaufmann

Fondé en 2019, le *Réseau suisse de l'historicisme* a pour objectif de promouvoir la recherche, la valorisation et la visibilité nationale et internationale du riche patrimoine historiciste de la Suisse. Adoptant une large définition de l'historicisme, tous genres confondus, dont les débuts peuvent déjà être observés au XVIII^e siècle et qui se poursuivent jusqu'au XX^e siècle, le réseau s'intéresse particulièrement à l'architecture, aux aménagements intérieurs ainsi qu'aux arts décoratifs.

L'idée de fonder un tel réseau est née dans le cadre du projet de publication *Der Orient in der Schweiz* (L'Orient en Suisse), basé à l'Université de Zurich de 2015 à 2018, dans lequel une équipe d'historiens de l'art, de conservateurs des monuments et d'architectes a examiné l'architecture orientaliste de la Suisse en tant que témoignage important de l'historicisme¹. Comme cette recherche l'a montré, ce ne sont pas uniquement les bâtiments et les intérieurs néo-islamiques qui ont souffert d'une forte dévalorisation au XX^e siècle, mais bien l'architecture historiciste du pays dans son ensemble. Cet aspect avait d'ailleurs été parfaitement mis en avant par Jean-Daniel Gross en 2008². Manifestations d'une tendance qui a prévalu dans toute l'Europe et même au-delà, au XIX^e et au début du XX^e siècle, les bâtiments, intérieurs et mobiliers historicistes représentent un bien culturel important qui mérite d'être valorisé et préservé, et cela également en Suisse.

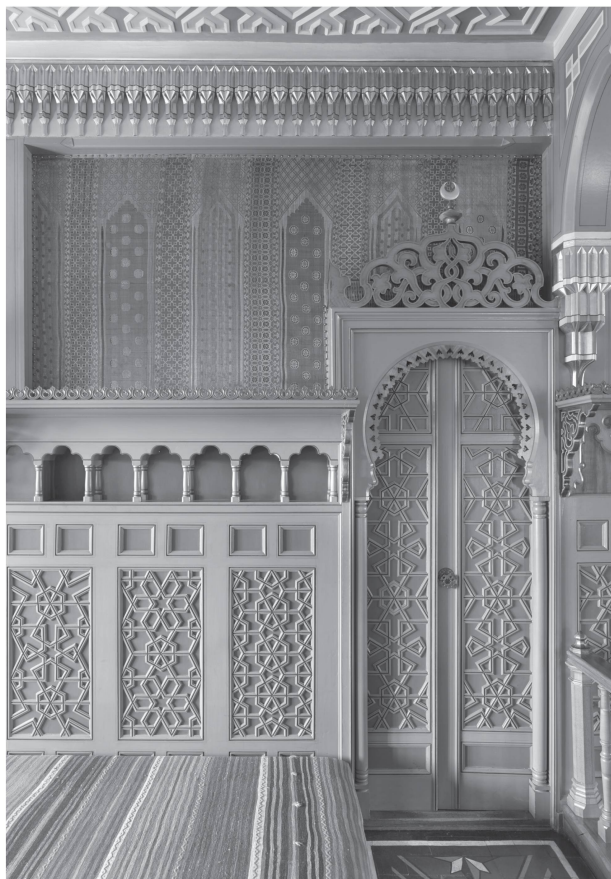
Les recherches et activités menées dans le cadre du *Réseau suisse de l'historicisme* visent donc en premier lieu à une meilleure connaissance et compréhension de ce phénomène dans le contexte helvétique. Pour cela, le réseau promeut une série d'activités afin de conduire d'une part à la revalorisation de cet important patrimoine culturel sur le territoire national. D'autre part, il s'agit également de favoriser son intégration dans la recherche internationale. La perspective nationale du réseau permet ainsi d'identifier les relations entre les objets individuels, les architectes et les clients, ainsi que les caractéristiques artistiques et architecturales communes. En raison de la position centrale de la Suisse en Europe, les liens avec les pays voisins tels que l'Allemagne, la France, l'Autriche ou l'Italie apparaissent également comme essentiels et devraient permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche.



1 Vue du château d'Oberhofen depuis le jardin intérieur (Stiftung Schloss Oberhofen).

Le réseau est dirigé par un comité d'experts composé de spécialistes du monde universitaire, de la conservation des monuments et des musées, afin de favoriser les échanges professionnels et institutionnels en Suisse. Ceux-ci établissent chaque année des thèmes prioritaires, liés aux questions qui se posent actuellement dans le champ de l'histoire de l'art et de la préservation des monuments, en vue d'approfondir les différents aspects de l'historicisme. Le comité promeut notamment l'organisation de la *Journée suisse de l'historicisme*, conférence scientifique annuelle, destinée à encourager l'échange entre les experts du domaine et à sensibiliser le public à cet important patrimoine.

La première *Journée suisse sur l'historicisme* s'est ainsi tenue avec succès le 10 octobre 2020 dans le magnifique cadre du château d'Oberhofen, sur les rives du lac de Thoun. Avec sa riche décoration intérieure, le château, remanié à partir de 1848 sous la direction du comte Albert Alexandre de Pourtalès (1812-1861), représente l'une des œuvres majeures de l'historicisme en Suisse. Les interventions des participants ont mis en évidence la mise en danger de l'architecture historiciste en Suisse, les tendances artistiques ainsi que les références nationales et internationales en matière d'architecture, de mobilier et de vitraux du XIX^e et du début du XX^e siècle.



2-3 Château d'Oberhofen, Selamlık (fumeur), arch. Theodor Zeerleder, 1855 (Stiftung Schloss Oberhofen, photo Tom Kummer).

Les contributions présentées à cette occasion par Leïla el-Wakil, Dave Lüthi, Henriette Bon Gloor et Katrin Kaufmann sont parues dans la *Revue du réseau suisse de l'historicisme*, une revue électronique en libre accès disponible sur le site du réseau www.historismus.ch.

La deuxième *Journée suisse de l'historicisme* se tiendra le 30 octobre 2021 au château Mercier, à Sierre. Organisée en collaboration avec l'État du Valais (Service immobilier et patrimoine [SIP], section patrimoine bâti), elle aura pour thème «Le XIX^e siècle global: transferts artistiques et technologiques». Il s'agira de repenser la production artistique et architecturale suisse du XIX^e siècle et de la Belle Époque en mettant en avant les processus d'échanges et de transferts transnationaux et transculturels dans un contexte de plus en plus globalisé. Ces questions importantes, désormais au centre des réflexions historiographiques contemporaines, devraient encourager une nouvelle vision de la production historiciste en Suisse, au croisement de plusieurs traditions internationales.

Une présentation générale du réseau et de plus amples informations sur ses activités sont disponibles sur www.historismus.ch.

NOTES

1 Francine GIESE, Leïla EL-WAKIL & Ariane VARELA BRAGA (dir.), *Der Orient in der Schweiz. Neo-islamische Architektur und Interieurs des 19. und 20. Jahrhunderts*, Berlin/Boston 2019.

2 Jean-Daniel GROSS, «Ächtung und Rehabilitation des Historismus in Zürich: der Wandel in der Rezeption historischer Architektur in der Stadt Zürich von 1960-1980 und seine Bedeutung aus Sicht der Denkmalpflege», in *Revue suisse d'art et d'archéologie* 65, 2008, 3, pp. 231–261. Pour une bibliographie sur l'historicisme en général, et sur le phénomène en Suisse en particulier, voir la bibliographie sur le site du réseau : www.historismus.ch/références.